

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2021
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur et à la salle 103 du Centre administratif de Roberval sis au 828, boulevard Saint-Joseph, ce 8^e jour de juillet 2021, à 19 h, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M. Marc Tremblay, président;
M^{me} Chantale Nadeau;
M^{me} Mireille Tremblay;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Guy Larouche;
M^{me} Manon Gobeil;
M^{me} Maryse Perron Chartier;
M^{me} Zoé Paradis;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absences :

M. Jimmy Meunier, vice-président;
M^{me} Janot Pagé Kroft, membre parent;
M^{me} Audrey Piquette, membre du personnel;
M. Carl Bouchard; membre du personnel;
M^{me} Chantale Simard, membre cadre sans droit de vote;
M. André Desmarquis, membre de la communauté.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 6 juillet 2021 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M. Marc Tremblay, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M. Marc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M. Marc Tremblay, président, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Les membres du personnel auront à se retirer lors des délibérations et de la prise de décision.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration**6.1 Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

6.2 Comité des ressources humaines

Le procès-verbal de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue le 8 juillet 2021 est présenté.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4 Comité de révision

Il n'y a rien à signaler.

6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

7. Dossiers nécessitant une décision

7.1 Application de l'article 5-5.00 de la convention collective du personnel professionnel applicable pour l'employé portant le numéro de matricule 2817

ATTENDU l'entente de principe intervenue sous réserve de l'approbation du conseil d'administration;

ATTENDU l'entente intervenue entre le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets et le syndicat quant au respect de la procédure de la convention collective;

ATTENDU les rencontres tenues et les ententes intervenues à l'égard de la personne professionnelle dont le nom figure aux archives du Service du secrétariat général sous le numéro de matricule 2817;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines tenu le 8 juillet 2021;

Après avoir fait part de leurs observations, les membres du conseil d'administration faisant partie du personnel se retirent.

Après mûres délibérations et réflexions par les membres du conseil d'administration;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Gobeil et RÉSOLU unanimement :

D'autoriser et de mandater la direction générale à signer l'entente confidentielle;

QUE les sommes dues au terme de cette entente soient payées;

DE RATIFIER l'entente intervenue entre le Centre de services scolaire, le syndicat et l'employé portant le matricule 2817, laquelle demeure sous pli confidentiel.

ADOPTÉ

8. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 31 août 2021, à 18 h 30, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

9. Huis clos – Évaluation de la rencontre

N'ayant eu qu'un seul point, il n'y a pas eu d'évaluation de la rencontre.

ADOPTÉ

CA-0174-07-21

10. Levée de la séance

CA-0175-07-21

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

Marc Tremblay

Annie Tremblay, avocate